

Quelques-unes de nos valeurs :

ENFANT La FCPE met l'enfant au centre du système éducatif. Il est unique, ses besoins et ses aspirations sont à respecter dans tous les temps de sa vie, pour qu'il devienne un citoyen capable de faire ses propres choix.

GRATUITÉ La gratuité de l'école publique doit être la priorité de l'État.

ÉGALITÉ Faire réussir chaque élève, relever le défi d'une véritable mixité sociale et scolaire, suppose de mener des politiques publiques ambitieuses.

LAÏCITÉ L'École publique doit prendre en compte toute la diversité des enfants. Lutter contre les discriminations est un enjeu pour l'école. Elle se doit d'être un lieu d'apprentissage du « vivre ensemble ».

BIENVEILLANCE La FCPE revendique la nécessité d'une relation plus respectueuse des familles et plus particulièrement des plus fragiles.

SOLIDARITÉ La FCPE défend le droit des enfants et des jeunes à la dignité. Chaque enfant, chaque jeune, a le droit à l'éducation quel qu'il soit, et d'où qu'il vienne.

COÉDUCATION Il faut permettre aux parents d'exercer leurs rôles et les associer aux décisions prises dans les différentes instances et aux projets qui y sont construits.

Retrouvez l'ensemble de notre projet éducatif sur :
www.fcpe.asso.fr/index.php/notre-projet-3/le-projet-educatif



Fédération des Conseils de Parents d'élèves des écoles publiques

108-110 avenue Ledru Rollin
75544 Paris cedex 11 - Tél : 01 43 57 16 16

www.fcpe.asso.fr

fcpe@fcpe.asso.fr

[facebook.com/fcpe.nationale](https://www.facebook.com/fcpe.nationale)

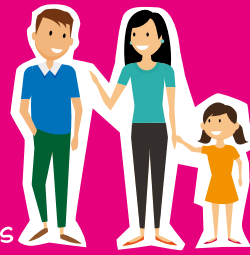
[@FCPE_nationale](https://www.instagram.com/fcpe_nationale)



La FCPE

1^{ère} association de parents d'élèves

La FCPE est l'association de parents d'élèves de l'enseignement public la plus représentative. Elle compte plus de 300 000 adhérents, 55 000 élus dans les écoles, collèges et lycées.



La FCPE met au cœur de son projet éducatif la défense de l'école publique pour qu'elle demeure la priorité des pouvoirs publics.

Adhérer à la FCPE, c'est être accompagné, agir collectivement, se former, s'informer et échanger.



Parmi nos victoires...

- 2016** Droit d'accès à la restauration scolaire pour tous les enfants.
- 2012** Pour une école inclusive, accueil des enfants à besoin spécifique.
- 2007** Campagne nationale de la FCPE sur le poids des cartables. Publication d'une circulaire reconnaissant qu'il s'agit d'une question de santé publique. (Circulaire n°2008-002 du 11 janvier 2008).
- 2006** La FCPE agit auprès des pouvoirs publics pour le droit des parents d'élèves. (Décret n°2006-935 du 28 juillet 2006 et circulaire n°2006-137 du 25 août 2006).

L'assurance scolaire est indispensable

Pourquoi la FCPE recommande exclusivement la MAE ?

La MAE et la FCPE œuvrent depuis leur création à la défense et au rayonnement de l'Enseignement Public et de l'Éducation Laïque pour la réussite de tous les élèves.

Organisations de l'économie sociale et solidaire, partenaires depuis 1991, elles partagent les mêmes valeurs de laïcité, de démocratie, de solidarité et d'égalité.

La MAE, N°1 de l'Assurance Scolaire, protège tous les enfants, quoi qu'il arrive, sans logique de profit.

Adhérez sur www.mae.fr



MON PREMIER ASSUREUR



Agissez pour le recyclage des papiers avec la FCPE et Ecofolio.

Parents, rejoignez la FCPE

1^{ère} association de parents d'élèves de l'École publique



Militer dans une fédération c'est se donner les moyens d'agir collectivement pour l'ensemble des élèves dans une structure reconnue nationalement. Parce qu'ensemble nous sommes plus forts pour nous faire entendre.



Année scolaire 2017-2018 - Création : BleuGraphic.com - Imprimerie Vincent - Tours

Prenez contact avec la FCPE

FCPE de la Somme
03 22 92 51 09

Bulletin d'adhésion à l'intérieur



Bulletin  au verso.
MON PREMIER ASSUREUR

Renseignements concernant l'adhésion¹

Vous pouvez également adhérer en ligne : fcpe.asso.fr

L'adhésion à la FCPE est individuelle

Etiez-vous adhérents l'année dernière ? Oui Non

Les parents

Merci d'écrire lisiblement et en majuscule

Nom du parent adhérent 1 : _____

Nom du parent adhérent 2 : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. parent 1 : _____

Tél. parent 2 : _____

Courriel parent 1 : _____ @ _____

Conseil local de la Somme

Année scolaire : 2017 / 2018

Prénom 1 : _____

Prénom 2 : _____

Tél. portable 1 : _____

Tél. portable 2 : _____

Courriel parent 2 : _____ @ _____



FCPE 80 - CDPE de la Somme Conseil Départemental de Parents d'Élèves

Siège :

161, rue Delpech - Apt 12 - 80000 AMIENS

Tél. : 03 22 92 51 09

Mail : cdpe@fcpe80.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi
de 14 h à 17h30

Bourse aux Livres :

9, rue Dupuis - 80000 AMIENS

Tél. : 03 22 92 67 88

Mail : bal@fcpe80.fr

Permanences : mercredi de 14 h à 18 h
et samedi de 9h30 à 11h30

Site : <http://80.fcpe-asso.fr>

facebook.com/fcpe80

@fcpe80

Les enfants

pour l'année scolaire 2017 / 2018



Nom / Prénom	Né(e) le	Ecole / Collège/ Lycée	Classe	Commune de l'établissement

LA REVUE DES PARENTS

Tous les deux mois,
une revue sur le système
éducatif avec enquêtes,
reportages, interviews et
un encart départemental
le cas échéant (6 numéros
par an) 3.35 € pour les
adhérents – 6.00 € pour
les non-adhérents.



Le règlement accompagné du
bulletin complété doit être remis
au conseil local ou à défaut à
la FCPE départementale.

En remplissant cette adhésion
je m'engage à promouvoir les
valeurs de la FCPE et soutenir les
actions engagées pour la défense
de l'école publique.

Je souhaite*

Être candidat(e) au conseil d'école maternelle élémentaire

Nom de l'école : _____

Être candidat(e) au conseil d'administration (collège, lycée)

Nom de l'établissement : _____

Être délégué(e) au conseil de classe, précisez laquelle : _____

J'accepte de*

Recevoir la lettre d'information électronique de la FCPE

Participer aux activités du conseil local FCPE

* Cochez la case correspondante

Je rejoins la FCPE

Adhésion annuelle² : _____ 20,00 €
(Avec la Revue des Parents 3,35 €)

Adhésion du second parent : _____ 6,00 €
(dans le cas d'un second parent engagé)

Je soutiens le conseil local par un don de : _____ €

TOTAL À RÉGLER : _____ €

Signature 1

Signature 2

(1) Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion, elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la FCPE départementale et la Fédération nationale. Conformément à la loi n° 7817 du 6 janvier 1978 modifiée, chaque adhérent dispose du droit d'accès, de communication et rectification des informations le concernant auprès de la FCPE départementale.

(2) Déduire 3,35 € si adhésion sans Revue des Parents.

Pour l'intérêt des enfants...

- Dans les écoles, les collèges et les lycées
Conseil d'école, conseil d'administration,
conseils de classe, commission éducative,
conseil de discipline...
- Dans l'accompagnement des familles
dans leur relation avec l'institution
(enseignants, directeur d'école, chef
d'établissement...)
- Dans les commissions municipales :
projet éducatif de territoire (PEDT) ,
commission restauration...
- Dans les commissions
départementales :
Transports, bourses, affectation, appel...
- Dans la formation des parents d'élèves,
délégués et élus...
- Dans les discussions avec les pouvoirs
publics
(Préfet, Recteur, Directeur académique,
élus...)
- Dans toutes les activités locales des
conseils de parents d'élèves (bourses
aux livres, aux fournitures...)

